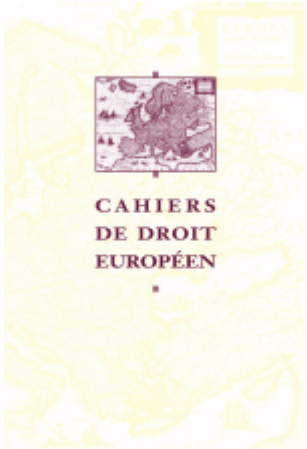
CAHIERS DE DROIT EUROPÉEN (CDE)



Source : site web de l'éditeur

Titre

Cahiers de droit européen (CDE)

Auteur(s)

GOFFIN, L. ; TAQUET, T. ; DALCQ, R.O. (fondateurs)

LOUIS, Jean-Victor (rédacteur en chef)

Date

1ère publication : 1965

Éditeur(s)

Larcier

Support

Papier

Autre format

Électronique

Type de document

Revue

Périodicité

3 numéros par an

Source du droit

Jurisprudence - Doctrine

Domaines du droit

Droit international et européen
Droit européen

Contenu

- Éditorial

- Doctrine

- Jurisprudence

- Bibliographie dans certains numéros

- Chroniques thématiques

Type de classement

Méthodique

Clefs d'utilisation

- Un sommaire en quatrième de couverture

- Table annuelle des matières dans le numéro 3

Notes

Publication disponible sous un autre format :

- base de données Strada lex Europe : accès au texte intégral depuis 2013 (sur abonnement)

- base de données Jurisquare : accès au texte intégral depuis 2000 (sur abonnement)

Cette revue est suivie par **Mir@bel**.

Liens

https://www.larcier-intersentia.com/fr/cahiers-de-droit-europeen.html

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 23/12/2015
Mise à jour : Aneta PAIRIS (BAPSO Grenoble Alpes), le 24/03/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.